



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

police de sécurité du quotidien

Question au Gouvernement n° 587

Texte de la question

POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

M. le président. La parole est à Mme Élise Fajgeles, pour le groupe La République en marche.

Mme Élise Fajgeles. Ma question s'adresse à Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur. Lorsque nos concitoyens voient leur quartier se dégrader, les trafics de stupéfiants y perdurer, les incivilités croître et le sentiment d'insécurité s'accroître, il convient d'agir, et d'agir différemment.

M. Fabien Di Filippo. Il faut changer de gouvernement !

Mme Élise Fajgeles. Il convient de prendre le pouls des forces de sécurité, d'entendre ce que celles-ci appellent de leurs vœux pour travailler efficacement et dans de meilleures conditions. C'est ce que vous avez fait en lançant une consultation en ligne à laquelle 70 000 policiers et gendarmes ont répondu, de manière anonyme, afin de permettre une totale liberté dans leurs réponses.

Il convient aussi d'entendre les habitants, les associations et les élus de ces territoires pour que l'ordre et la sérénité reviennent.

C'est, je crois, tout le sens de la police de sécurité du quotidien que vous avez présentée jeudi dernier et qui honore la promesse de campagne du Président de la République de recentrer la police sur ses missions essentielles, avec de nouveaux moyens et manières de faire pour les mener à bien (*Interruptions sur les bancs du groupe LR*) : une police plus présente sur le terrain dont le temps est moins accaparé par la paperasserie ; une police mieux équipée, avec la fourniture de tablettes et smartphones afin de verbaliser en quelques instants et non plus en une demi-heure ; une police qui pourra verbaliser notamment l'outrage sexiste, ainsi que nous le préconisons avec quatre de mes collègues dans un rapport qui sera bientôt rendu aux ministres Gérard Collomb, Nicole Belloubet et Marlène Schiappa.

Bref, vous dotez notre pays d'une police plus proche, plus respectée, plus attractive et plus moderne.

Vous avez retenu soixante premiers territoires dans lesquels sera déployée la police de sécurité du quotidien, dont le quartier de La Chapelle à Paris où je suis élue. Je me fais ici le relais des habitants qui ont accueilli cette annonce avec enthousiasme et espoir. Oui, madame la ministre, nous avons l'espoir et l'exigence que la République revienne en actes sur ces territoires.

Pouvez-vous nous indiquer les moyens et le calendrier de la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. Fabien Di Filippo. Il serait grand temps !

M. le président. La parole est à Mme la ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

Mme Jacqueline Gourault, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.* Madame la députée, il est aujourd'hui pour les Français deux grandes priorités : l'emploi d'abord – nous l'avons évoqué à l'instant – puis la sécurité, bien sûr.

C'est pour répondre à cette aspiration qu'avec le ministre d'État, ministre de l'intérieur, nous portons, conformément aux engagements du Président de la République, le projet de police de sécurité du quotidien. Il ne s'agit pas en effet d'une réforme à la marge, mais bien d'une transformation en profondeur du fonctionnement de la police et de la gendarmerie qui sera mise en œuvre pendant tout le quinquennat.

Ce projet entend en premier lieu remettre des policiers et des gendarmes sur le terrain, en créant 10 000 postes et en libérant les forces de l'ordre des tâches indues.

Il vise ensuite à octroyer des latitudes d'action aux forces de sécurité en déconcentrant les moyens, en responsabilisant les commissaires et les commandants de groupement, et surtout en réformant la procédure pénale, aujourd'hui trop complexe – nous y travaillons en pleine confiance avec la garde des sceaux.

Enfin, vous l'avez dit, l'accent va être porté sur soixante quartiers, dans lesquels les trafics et la délinquance gênent la vie quotidienne des habitants. Dans les mois à venir, ces quartiers bénéficieront de quinze à trente policiers supplémentaires chacun afin que la loi s'applique partout de la même manière.

La police de sécurité du quotidien constitue une petite révolution pour la police et signifie plus de protection pour les Français. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM. - Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Élise Fajgeles](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 587

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Intérieur (Mme la ministre auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 février 2018](#)